

Pôle système d'information et ressources humaines
Direction pilotage et ressources
Rapporteur : Agnès TAVARD

CONSEIL MUNICIPAL

DÉLIBÉRATION N°DEL2023_178 SÉANCE DU 28 JUIN 2023

25 - MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS

Au vu des créations et fermetures de postes, il est proposé de modifier le tableau des emplois (annexe 1).

La modification présentée, dans le cadre de la présente délibération, est la suivante :

Les créations des postes relevant des cadres d'emplois :

- des attachés territoriaux afin de nommer suite à réussite à concours d'un agent sur les postes de Chargé de projet - Guichet unique (60%) et Chargé de projet Parentalité Kiosque (40%) ;
- des animateurs territoriaux afin de recruter un animateur jeunesse Foyer ados (2) ;
- des adjoints techniques territoriaux afin de recruter un agent de maintenance Stades Gymnases Astreintes Ouest (1) ;
- des adjoints techniques territoriaux suite à la création du poste d'agent chargé du domaine public (3) ;
- des rédacteurs territoriaux afin de recruter un Chargé de projets ASV (50%) et prévention de la santé mentale (50%) ;
- des adjoints techniques territoriaux afin de recruter un agent de cuisine (6) ;
- des adjoints techniques territoriaux afin de recruter un chauffeur livreur (6) ;
- des animateurs territoriaux et des assistants socio-éducatifs territoriaux afin de recruter un animateur RAM Querqueville ;
- des techniciens territoriaux afin de recruter un Chargé de projets décisionnel urbanisation ;
- des agents de maîtrise territoriaux afin de nommer suite à réussite à concours un agent sur le poste de Chef d'équipe signalisation tricolore ;
- des adjoints administratifs territoriaux suite à la création du poste d'assistante ressources internes (2) ;
- des ingénieurs territoriaux afin de recruter un Chargé de mission attractivité centre-ville et commerce.

Les suppressions des postes relevant des cadres d'emplois :

- des animateurs territoriaux suite à réussite à concours d'attaché territorial d'un agent sur les postes de Chargé de projet - Guichet unique (60%) et Chargé de projet Parentalité Kiosque (40%) ;
- des adjoints techniques territoriaux suite à réussite à concours d'agent de maîtrise d'un agent sur le poste de Chef d'équipe signalisation tricolore ;
- des ingénieurs territoriaux suite à la fermeture du poste de Chargé de mission aménagement et coordination ;
- des attachés territoriaux suite à la fermeture du poste de Chargée de projets stratégie commerciale ;
- des rédacteurs territoriaux suite à la fermeture du poste de Cheffe de service politique de la ville CISP ;
- des adjoints techniques territoriaux suite à la fermeture du poste de Technicien Trident ;
- des techniciens territoriaux suite à la fermeture du poste de Conseiller technique SPV ;
- des adjoints administratifs territoriaux suite à la fermeture du poste de Gestionnaire courrier (1).

Les postes des cadres d'emploi qui ne seront pas utilisés, à l'issue des recrutements, seront supprimés lors d'un prochain conseil municipal, après avis du comité social territorial.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Général de la fonction publique, notamment les articles L313-1 à L313-4, L332-8 à L332-12, L333-1 à L333-12 et L333-14

Vu les décrets portant statuts particuliers des cadres d'emplois de la Fonction Publique Territoriale,

Vu le décret n° 88-145 du 15 février 1988 modifié,

Article 1er : le tableau des emplois est modifié de la façon suivante (annexe 1) :

Créations de postes :

Pôle Proximité Citoyenneté :

- 1 poste ouvert dans le cadre d'emplois des attachés territoriaux à temps non complet (60%) ;
- 1 poste créé dans le cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux.

Pôle Cohésion Sociale :

- 1 poste ouvert dans le cadre d'emplois des attachés territoriaux à temps non complet (40%) ;
- 1 poste ouvert dans le cadre d'emplois des animateurs territoriaux à temps complet et 1 prévision de fermeture de poste à temps complet sur le cadre d'emplois des adjoints d'animation territoriaux ;
- 1 poste ouvert dans le cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux à temps complet et 1 prévision de fermeture de poste à temps complet sur le cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux ;
- 1 poste ouvert dans le cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux à temps complet et 1 prévision de fermeture de poste à temps complet sur le cadre d'emplois des attachés territoriaux ;
- 1 poste créé dans le cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux à temps complet ;
- 1 poste créé dans le cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux à temps complet ;
- 1 poste ouvert sur le cadre d'emplois des animateurs territoriaux et sur le cadre d'emplois des assistants socio-éducatifs territoriaux à temps complet et 2 prévisions de fermetures de postes à temps complet sur les cadres d'emplois d'éducateurs de jeunes enfants territoriaux et d'assistants socio-éducatifs territoriaux.

Pôle SIRH :

- 1 poste ouvert dans le cadre d'emplois des techniciens à temps complet et 1 prévision de fermeture de poste à temps complet sur le cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux.

Pôle Patrimoine et Cadre de Vie :

- 1 poste ouvert dans le cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux à temps complet ;
- 1 poste créé dans le cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux à temps complet.

Pôle Attractivité et Urbanisme :

- 1 poste ouvert dans le cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux à temps complet et 1 prévision de fermeture de poste à temps complet sur le cadre d'emplois des attachés territoriaux.

Fermetures de postes :

Pôle Proximité Citoyenneté :

- 1 fermeture de poste à temps non complet (60%) dans le cadre d'emplois des animateurs territoriaux ;
- 1 fermeture de poste à temps complet dans le cadre d'emplois des adjoints administratifs à temps complet.

Pôle Cohésion Sociale :

- 1 fermeture de poste à temps non complet (40%) dans le cadre d'emplois des animateurs territoriaux.

Pôle Patrimoine et Cadre de Vie :

- 1 fermeture de poste à temps complet dans le cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux ;
- 1 fermeture de poste à temps complet dans le cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux.

Pôle Attractivité et Urbanisme :

- 1 fermeture de poste à temps complet dans le cadre d'emplois des attachés territoriaux ;
- 1 fermeture de poste à temps complet dans le cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux ;
- 1 fermeture de poste à temps complet dans le cadre d'emplois des techniciens territoriaux.

Pôle Culture :

- 1 fermeture de poste à temps complet dans le cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux.

Article 2 : A défaut de pourvoir les emplois créés à l'article 1er par un fonctionnaire, en cas de recrutement infructueux, les postes pourront être pourvus par des contractuels sur le fondement de l'article L332-8 du Code général de la fonction publique. L'autorité territoriale fixera le niveau de rémunération en fonction du diplôme détenu et l'expérience professionnelle du candidat et au maximum sur l'indice brut terminal de la grille indiciaire du cadre d'emplois de recrutement et le régime indemnitaire correspondant. Monsieur le Maire ou son représentant est autorisé à signer le contrat de travail ainsi que ses éventuels avenants.

Article 3 : La collectivité peut recruter des agents contractuels, pour faire face à un accroissement saisonnier d'activité, sur le fondement de l'article L332-23 du Code général de la fonction publique. L'autorité territoriale fixera le niveau de rémunération par référence au premier grade du cadre d'emplois concerné par le besoin. Monsieur le Maire ou son représentant est autorisé à signer le contrat de travail ainsi que ses éventuels avenants.

Cette présente délibération prendra effet au 1er juillet 2023.

Vu l'avis favorable de la commission n°1 et après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte.

Heure de vote : 16h33		Nombre de votants : 53	
Pour : 43	Contre : 0	Abstentions : 10	NPPV : 0
		Guy BROQUAIRE Bruno FRANÇOISE Sophie HÉRY Frédéric LEQUILBEC Camille MARGUERITTE David MARGUERITTE Eddy SAGET Sandrine TARIN Françoise HAMON-BARBÉ Jean-Michel MAGHE	

Le Président de Séance,
Benoit ARRIVE

Le Secrétaire de Séance,
Sylvie LAINÉ

Ville de Cherbourg-en-Cotentin
Département de la Manche
Conseil municipal du 28 juin 2023

Mentions prescrites par circulaire de M. le Préfet de la Manche le 3/6/1885 :

Nombre de Conseillers en exercice : 55 – Présents à la séance : 45

Date de la convocation et de son affichage : 15 juin 2023

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de Cherbourg-en-Cotentin

L'An Deux Mille Vingt-Trois, le vingt-huit juin à 14h00, le conseil municipal de Cherbourg-en-Cotentin, dûment convoqué en date du 15 juin 2023 par M. ARRIVÉ, Maire, s'est réuni à la mairie de Cherbourg-en-Cotentin.

PRÉSENTS

AMBROIS Anne - ARRIVÉ Benoit – BERHAULT Bernard - BERNARD Christian (mandataire BOUSSELMAME Noureddine à son départ 18h12) - BOUSSELMAME Noureddine (mandataire BERNARD Christian jusqu'à son arrivée 15h15) - BROQUAIRE Guy - CATHERINE Arnaud - COUPÉ Stéphanie - DUFILS Gérard – FAGNEN Sébastien (mandataire PLAINEAU Nadège jusqu'à son arrivée 16h13) - FRANÇOISE Bruno - GENTILE Catherine (mandataire LEFRANC Bertrand à son départ 18h10) – GRUNEWALD Martine - HAMEL Estelle – HÉBERT Dominique - HÉRY Sophie - HULIN Bertrand - HUREL Karine - ISOIRD Valérie - JOZEAU-MARIGNÉ Muriel – LAINÉ Sylvie – LE POITTEVIN Lydie - LEFAIX-VÉRON Odile – LEFRANC Bertrand - LEJAMTEL Ralph - LEJEUNE Pierre-François (mandataire JOZEAU-MARIGNÉ Muriel à son départ 18h19) - LELONG Gilles - LEPOITTEVIN Gilbert – LEQUILBEC Frédéric (mandataire BROQUAIRE Guy à son départ 15h43) - MAGHE Jean-Michel - MARGUERITTE Camille (mandataire SAGET Eddy à son départ 16h26) - MARTIN Patrice - MORIN Daniel – PECORARO Yvonne - PERRIER Didier - PLAINEAU Nadège – RONSIN Chantal (mandataire GRUNEWALD Martine à son départ 18h12) - ROUELLÉ Maurice - SAGET Eddy (mandataire HÉRY Sophie jusqu'à son arrivée 15h34) - SIMONIN Philippe - SOURISSE Claudine (mandataire LEPOITTEVIN Gilbert jusqu'à son arrivée 15h40) - TAVARD Agnès - VARENNE Valérie - VASSAL Emmanuel – VIVIER Nicolas.

ABSENTS EXCUSÉS

AMIOT Florence a donné procuration à HUREL Karine
DUVAL Karine a donné procuration à AMBROIS Anne
HAMON-BARBÉ Françoise a donné procuration à MAGHE Jean-Michel
LAGALLARDE Quentin a donné procuration à LAINÉ Sylvie
LEMOIGNE Sophie a donné procuration à HULIN Bertrand
MARGUERITTE David a donné procuration à MARGUERITTE Camille puis à HÉRY Sophie
MORIN Lucie a donné procuration à SIMONIN Philippe
TARIN Sandrine a donné procuration à FRANÇOISE Bruno

ABSENTES

HÉBERT Karine
PIC Anna

Madame LAINÉ Sylvie conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales remplit les fonctions de Secrétaire

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Caen, sis 3 rue Arthur Le Duc, BP 25086, 14050 – CAEN CEDEX 4 ou par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou sa notification

Suivi des emplois

LISTE DES EMPLOIS	EMPLOIS AU 01/06/2023	DELIBERE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 JUIN 2023			PREVISIONS DE SUPPRESSION	EFFECTIF PREVISIONNEL (en tenant compte des prévisions de suppression)
		SUPPRESSION S APRES AVIS DU CST	CREATIONS	EMPLOIS AU 01/07/2023		
EMPLOIS FONCTIONNELS DE DIRECTION						
Directeur général des services	1			1		1
Directeur général adjoint	7			7		7
Directeur général des services techniques	0			0		0
Total	8	0	0	8	0	8
FILIERE ADMINISTRATIVE						
Administrateur	1			1		1
Attaché	98	1	1	98	2	96
Rédacteur	153	1	1	153		153
Adjoint administratif	353	1	1	353		353
Total	605	3	3	605	2	603
FILIERE TECHNIQUE						
Ingénieur en chef	3			3		3
Ingénieur	66	1	1	66	1	65
Technicien	117	1	1	117		117
Agent de maîtrise	121		1	122	1	121
Adjoint technique	880	2	4	882		882
Total	1187	4	7	1190	2	1188
FILIERE ANIMATION						
Animateur	59	1	2	60		60
Adjoint d'animation	48			48	1	47
Total	107	1	2	108	1	107
FILIERE CULTURELLE						
Conservateur de bibliothèque	2			2		2
Conservateur du patrimoine	2			2		2
Attaché de conservation du patrimoine	7			7		7
Bibliothécaire	6			6		6
Assistant de conservation	19			19		19
Adjoint du patrimoine	26			26		26
Assistant d'enseignement artistique	27			27		27
Professeur d'enseignement artistique	10			10		10
Total	99	0	0	99	0	99
FILIERE SOCIALE						
Psychologue	2			2		2
Conseiller socio-éducatif	1			1		1
Assistant socio-éducatif	13		1	14	1	13
Educateur de jeunes enfants	18			18	1	17
Moniteur éducateur et interv. Familial	3			3		3
Agent social	20			20		20
Agent spécialisé des écoles maternelles	75			75		75
Total	132	0	1	133	2	131
FILIERE MEDICO SOCIALE						
Médecin	8			8		8
Sage-femme	1			1		1
Cadre de santé	2			2		2
Puéricultrice	9			9		9

Suivi des emplois

LISTE DES EMPLOIS	EMPLOIS AU 01/06/2023	DELIBERE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 JUIN 2023			PREVISIONS DE SUPPRESSION	EFFECTIF PREVISIONNEL (en tenant compte des prévisions de suppression)
		SUPPRESSION S APRES AVIS DU CST	CREATIONS	EMPLOIS AU 01/07/2023		
Infirmier en soins généraux	6			6		6
Infirmier territorial	4			4		4
Technicien paramédical	1			1		1
Auxiliaire de soins	1			1		1
Auxiliaire de puériculture	71			71		71
Total	103	0	0	103	0	103
FILIERE POLICE						
Chef de service de police municipale	0			0		0
Agents de police municipale	22			22		22
Garde-champêtre	1			1		1
Total	23	0	0	23	0	23
FILIERE SPORTIVE						
Conseiller des APS	0			0		0
Educateur des APS	41			41		41
Opérateur des APS	2			2		2
Total	43	0	0	43	0	43
TOTAL GENERAL						
	2307	8	13	2312	7	2305
Autres emplois						
Collaborateur de cabinet	3			3		3
Assistants maternelles	47			47		47
Apprentis	10			10		10
Emplois d'avenir	11			11		11
Contrat d'accompagnement dans l'emploi	4			4		4
Agents recenseurs	18			18		18
Emplois saisonniers	240			240		240
Adultes-relais	3			3		3